SERVICE VOS COORDONNÉES
GUIDE OPERATIONNEL A L'USAGE DES CITOYENS

1. VOS COORDONNÉES

2

1. VOS COORDONNÉES

Sur la page d'accueil, en cliquant sur « Bonjour NOM PRÉNOM » et ensuite sur « Vos coordonnées », vous pouvez saisir vos coordonnées. En particulier, si vous souhaitez envoyer une « Demande de rectification des données » ou une « Déclaration de résidence », vous devrez obligatoirement disposer d'une « adresse électronique **validée** » ; même si vous avez demandé des certificats via le Portail ANPR et que vous souhaitiez les recevoir par courrier électronique, vous devez disposer d'une adresse électronique validée.

Une fois sur la page, vous devez saisir une adresse électronique valide et éventuellement des numéros de téléphone ;

Sélectionnez la touche « Enregistrer » après avoir saisi l'adresse électronique.

Un message vous invite à vérifier votre boîte de réception pour valider l'adresse électronique via le lien qui vous a été envoyé :

Sélectionnez le lien dans l'e-mail envoyé au compte de messagerie électronique précédemment indiqué.

Si vous revenez à la page « Vos coordonnées », l'adresse électronique a été validée.

Saisissez un numéro de téléphone. Si vous souhaitez saisir un deuxième numéro, cliquez sur le bouton « Ajouter ».

Sélectionnez la touche « Enregistrer » après avoir saisi les numéros de téléphone.